

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-13125 / 101132
PX Tools SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.11.2008–31.10.2011 (Nouveau permis)
- 08-13149 / 110573
Logista SA, 1762 Givisiez
expédition
besoins spéciaux de consommation
12 H
01.03.2009–28.02.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-13008 / 111473
Consortium Nant de Drance LEDI, 1925 Le Châtelard VS
construction du tunnel d'accès
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
01.12.2008–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit sans alternance avec un travail de jour et du dimanche (art. 17, 19 et 28 LTr)

- Autorisation globale pour les artistes/danseuses
boîtes de nuit (dancings)
toute la Suisse
besoins spéciaux de consommation
01.01.2009 – 31.12.2012 (renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

25 novembre 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.11.2008
Date	
Data	
Seite	8020-8021
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 288

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.